L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 SEPTEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, N. DUFOUR,
K. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 2 SEPTEMBRE.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concerner en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Petite Revue.

[illegible] d'août, le plus maussade de l'année, [illegible] cabant, le plus impitoyable, celui [illegible] soumet aux plus cruelles épreuves, [illegible] adieu. Nous avons, avant de [illegible] une année à traverser.

[illegible] mois d'août finit la saison morte, [illegible] n'inaugure pas à proprement parler [illegible] affaires, mais c'est pour ainsi [illegible] qui sépare la fin du commencement [illegible] passage de la léthargie au [illegible].

[illegible] commerciale se renouvelle le 1er [illegible] est ce jour qu'est dressé le bilan [illegible] l'on prend date pour de nouvelles [illegible]. Le neuvième mois de l'année [illegible] ramène les affaires, ramène au [illegible] espérance. Nous le saluons donc avec [illegible] et nous espérons qu'il tiendra toutes [illegible] promesses qu'il nous fait cet été.

[illegible] les maladies nous ont jusqu'ici [illegible] juillet et août, malgré leur température [illegible] ne nous ont apporté ni fièvre [illegible] épidémie d'aucune espèce. Il n'est [illegible] quelques s'abattent maintenant [illegible] Nouvelle-Orléans. Nous sommes à la [illegible] chaleur va décroître graduellement.

[illegible] salubre, comme nous en [illegible] l'habitude, le retour des absents [illegible] plus tôt que de coutume, [illegible] accélèrera, des le commencement [illegible] la morne désolation de [illegible] se prolonge jusqu'en [illegible].

[illegible] commerciale sera, si [illegible] marquée par une re[illegible]. Il se fait de toutes [illegible] préparatifs pour la campagne [illegible] On s'attend, après un été aussi [illegible] 1856, à une prompte invasion [illegible] de voyageurs, de touristes. [illegible] ces derniers [illegible] prochain ; affranchis [illegible] maladies, ils nous arriveront [illegible] jouir avec nous [illegible] la plus belle en [illegible] agréable et la plus vivante.

[illegible] nos hôtels font peau neuve [illegible], peintres, etc., sont à [illegible] intérieur de ces vastes caravansérails [illegible] restaurant ici, remaniant là, [illegible] reconstruisant ailleurs. [illegible] marteau résonne, le ma[illegible].

[illegible] également leur toilette [illegible] les couleurs fanées [illegible] leurs tapis, re[illegible] et s'apprêtent à déployer [illegible] à l'habile ar[illegible] marchandises, séduit le chaland [illegible] à des dé[illegible] certainement pas [illegible] auront lieu bientôt [illegible] dans tous ces luxueux [illegible] des nations.

[illegible] on parle politique [illegible] n'est guère aimable [illegible] même chose répétée à sa[illegible] dans l'ornière des [illegible] lendemain ce qu'elle [illegible] différente, publié la [illegible] grandes phrases [illegible] personnes [illegible], sans trop savoir [illegible] pour obtenir un [illegible].

[illegible] les journaux de parti [illegible] des candidats qui se [illegible] peuple, mais ce n'est [illegible] de la politique. [illegible] et on ne s'y intéresse [illegible] semaines avant une [illegible] devienne générale [illegible] citoyens animés et [illegible] grande manifestation [illegible] à corps perdu [illegible] de la campagne [illegible] émouvantes.

[illegible] la ligne en ce [illegible] jours de novembre [illegible] grande bataille [illegible] pourra comp[illegible]. La Maison Blanche [illegible] de Malakoff contre [illegible] partis. Lequel de [illegible] et Buchanan, sera le [illegible] du 5 novembre.

[illegible] tristes. L'année [illegible] pour les planteurs ; la sé[illegible] les insectes et [illegible] champs. Le coton [illegible] et la canne davantage. [illegible] d'habitans feront [illegible] nécessaire. Le sucre [illegible]. Tant mieux pour [illegible] malgré les désastres [illegible] pourront re[illegible] mais tant pis [illegible] se sont fait du sucre [illegible] au poids de [illegible].

EUROPE.

Nouvelles par le Niagara.

[illegible] Niagara, parti de Liverpool le [illegible] soirée du 23 à Ha[illegible] des journaux de New [illegible] que qu'ils ren[illegible].

[illegible] *Hermann* est parti de Southampton [illegible] New-York le 13 août; le *City of* [illegible] Liverpool le même jour [illegible] avec 180 passagers.

[illegible] *Canadian*, parti de Québec, est [illegible].

[illegible] (15 août) a été célébrée [illegible] d'enthousiasme. [illegible] dès le matin [illegible] religieuses à Notre [illegible] imposantes, tous les hauts [illegible] y assistaient. Un *Te* [illegible] dans toutes les églises de [illegible] à 6 heures, le peuple a [illegible] spectacles militaires ; il y [illegible] de ballons, jeux sur les [illegible] jardin des Tuileries, illu[illegible] admirable feu d'artifice [illegible] Étoile et à la barrière [illegible] fête.

[illegible] de Hambourg annonce que les [illegible] projet sur pied. La du[illegible] de Chartres, M. [illegible] autres personnages se sont [illegible] d'une dépêche [illegible].

[illegible] un décret qui ouvre un [illegible] francs pour le paiement de [illegible] et du principal de [illegible] 1853 revenant à la France. [illegible] maréchal Pélissier est [illegible] Malakoff. Ce titre lui vaut [illegible] de 100,000 francs.

[illegible] nommé ministre de l'ins[illegible].

[illegible] d'une manière ex[illegible] en Angleterre; elles se[illegible] en Écosse. La moisson, [illegible] se faisait de toutes parts [illegible] Bretagne, et les agriculteurs, [illegible] vite, payaient des ga[illegible] travailleurs.

[illegible] en politique.

[illegible] Espagne n'offrent aucun [illegible] *Gazette de France* a annoncé que [illegible] de la garde nationale avait [illegible] troubles à Cadix. Sur [illegible] la péninsule, la me[illegible] au milieu du calme le [illegible].

[illegible] portugais a envoyé à Ma[illegible] de guerre *Mindello*, chargé de [illegible] médecins pour le choléra [illegible] augmentait ses ravages à [illegible].

[illegible] à la Bourse de Paris qu'une [illegible] avait eu lieu à Na[illegible] fausse, et les minutieuses [illegible] prises par la police napolitaine [illegible] empêcher toute espèce de mouvement [illegible] d'ailleurs invraisemblable. [illegible] proclamation adressée aux li[illegible] à maintenir l'agitation et à [illegible] calme et fermeté.

[illegible] a adressé à un journal de Gênes [illegible] dans laquelle il déclare que l'intrépide [illegible] Ceceruachio, ses deux fils et cinq [illegible] patriotes, qui, disait-on à l'époque, [illegible] se mettre en sûreté par la fuite, [illegible] après les preuves qu'il a pu re[illegible] fusillés en 1849, sans forme de [illegible] par les Autrichiens à la Centarina. [illegible] déclaration de Garibaldi a causé une [illegible] effervescence dans toute l'Italie.

Le général La Marmora a invité, au nom du [illegible] de Sardaigne, le général Canrobert, qui est aux eaux du Piémont, à visiter Turin.

S'il faut en croire les correspondances d'Italie, l'armée napolitaine est très mécontente du gouvernement.

Le cable sous-marin qui doit mettre en communication les rivages maritimes de la Sardaigne avec l'Afrique s'est rompu, mais on en a retrouvé l'extrémité et l'accident a été vite réparé.

Le gouvernement russe a formellement renoncé à la possession de l'Ile aux Serpents. Il doit en outre remettre Kars immédiatement aux mains des Turcs. C'est, dit le *Daily News*, lord Palmerston qui a amené ce double résultat, si satisfaisant au point de vue du maintien de la paix européenne. Dès que le cabinet autrichien a appris que la Russie hésitait à rendre Kars et s'obstinait à occuper l'Ile des Serpents, il a adressé au cabinet de St-Pétersbourg une note énergique dans laquelle il déclarait que l'Ile des Serpents appartenait clairement à la Turquie.

Une escadre anglaise croise encore dans la mer Noire.

On sait que les troupes françaises ont complètement évacué le territoire turc le 15 juillet; la gendarmerie devait à son tour s'embarquer le 18.

Tekeddin Pasha a été nommé gouverneur de Kars.

La commission internationale s'est transportée à *Jassy*; elle insiste sur la remise de la ville de Belgrade par la Russie.

L'archevêque de la Tauride a béni et consacré le Sud de Sébastopol où doit être rebâtie la ville.

Les réglemens quarantenaires ont été rétablis dans les ports russes de la mer Noire et de la mer d'Azof.

La nouvelle que la Russie construit en ce moment un arsenal maritime de première classe à l'île de Kasko, dans le golfe de Bothnie, est pleinement confirmée.

Les récoltes ont été mauvaises en Asie, mais il reste heureusement beaucoup de grains de l'année dernière.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

AMERIQUE CENTRALE.

Nashville, 29 août.—Le *Herald* de New-York publie une longue lettre qui, dit-il, renferme les conditions du règlement de la question centrale-américaine.

Ces traités, signés par lord Clarendon au nom de l'Angleterre, et M. Herran, plénipotentiaire du Honduras, seraient, d'après le correspondant du *Herald*:

1o—Un traité général de commerce et d'amitié;

2o—Les bases d'une convention pour le règlement de toutes les réclamations que peuvent avoir au Honduras les sujets anglais, et pour l'extinction de tout titre mosquitien dans le territoire appartenant notoirement au Honduras.

3o—Une convention pour la remise au Honduras des îles de la Baie. Le traité stipule en faveur des individus qui se sont établis dans ces îles, pendant l'occupation anglaise, certains droits et privilèges. Le motif de la remise au Honduras des îles de la Baie est l'importance d'assurer la neutralité du passage inter-océanique à travers le Honduras.

Le correspondant du *Herald* ajoute qu'il aurait été convenu entre lord Clarendon et M. Dallas que Greytown serait soumis à la souveraineté du Nicaragua, et que les frontières de Belize s'étendraient au sud jusqu'à la rivière Sarstoon.

La fièvre jaune à New-York.

New-York, 30 août—La fièvre jaune diminue au Fort Hamilton.

Refus de candidature.

Boston, 30 août—Amos A. Lawrence a refusé la candidature pour la place de gouverneur du Massachusetts que lui offraient les whigs et les américains.

Marchés.

Cincinnati, 1er septembre—Farine, $5 80; whisky, 26 1/4 cts; mélasse, 56 cts.

New-York, 1er septembre—Les farines se sont améliorées. Les qualités du Sud commandent $7 à $8. Blé rouge du Sud, $1 50. Maïs mêlé de l'Ouest, 64 cts. Mess pork, $19 87 1/2 à $20. Graisse, 13 1/4 à 13 1/2 cts. Whiskey, 32 cts.

Le Prisme.—Tel est le titre d'un journal hebdomadaire que M. E. Lefebvre, bien connu dans le monde littéraire de notre ville sous le pseudonyme de J. B. Grimm, se propose de fonder incessamment à la Nouvelle-Orléans. Le *Prisme*, dont le premier numéro paraîtra le 5 octobre prochain, sera essentiellement un journal littéraire et artistique. Il donnera à ses lecteurs des aperçus sur les théâtres anciens et sur les théâtres étrangers; des biographies d'acteurs célèbres; des articles de variétés concernant les mœurs et les usages des théâtres; des physionomies dramatiques, etc., des anecdotes piquantes et inconnues sur un grand nombre d'artistes célèbres.

Ce programme est riche et constitue une entreprise sérieuse. Le journal de M. Lefebvre aura donc sous peu d'un rapport l'importance d'un livre. Nous souhaitons d'avance au *Prisme* le succès auquel lui donne droit le talent de son rédacteur.

Empire City.—Ce steamer partira demain, à 8 heures du matin, pour la Havane et New York.

Marchandises d'automne. — MM. D. P. Scanlan & Co., Nos. 12 et 14, rue de Chartres, feront, jeudi prochain, l'ouverture de plusieurs caisses de soieries d'automne qu'ils vendront à soixante-quinze cents et à une piastre la yarde. Ils offriront également un magnifique stock d'étoffes pour robes d'automne.

Collège de la Louisiane.—La distribution des prix a eu lieu samedi dernier au collège de la Louisiane, que dirige avec tant de bonheur M. Louis Dufau. Cette solennité a été précédée d'exercices auxquels assistait un nombreux auditoire. Les élèves de M. Schoneit, professeur de musique, se sont fait vivement applaudir. Nous citerons entre autres MM. J. A. Braud, A. Haydel, Henry Trémoulet. MM. Henry Trémoulet et Amédée Allain ont reçu leurs degrés de bachelier-ès-lettres et ont fait de touchants adieux à leurs condisciples.

Des discours ont été prononcés par plusieurs professeurs. M. Gentil a pris la parole en français ; le professeur de grec et de latin, M. Gessner, l'a suivi en anglais, et M. Dufau a prononcé enfin un discours dans la même langue.

Les prix ont ensuite été distribués aux élèves ; nous citerons parmi ceux qui en ont obtenu le plus MM. Henry Trémoulet, Amédée Allain, Raphael Beauvais, Chalaron, Druré, Vallée, J. Denegre, etc. Le prix de bonne conduite a été décerné à MM. Simon, Taylor, Braud et Chadzey.

La fête s'est terminée par un magnifique bal.

CHRONIQUE LOCALE.

Enregistrement.—Le nombre d'électeurs qui se sont fait enregistrer jusqu'ici s'élève à 6,865.

Concert au lac.—Ce soir, grand concert au lac, par l'orchestre de Lehmann. Celui-ci, à la demande générale, fera exécuter la **Danse Infernale**, dont le succès va grandissant et que tout le monde veut entendre. Une foule énorme, composée de l'élite de la société orléanaise, assistait au concert de vendredi dernier.

Hôpital de Charité. — Voici le rapport de l'Hôpital de Charité pour le mois d'août :

Admis	847
Renvoyés guéris	711
Morts	87
Malades en traitement	539

Enterrements—Dans les différens cimetières de la ville dans la semaine expirée dimanche soir, 31 du courant :

Cypress Grove No 1	2
" No 2	5
Cimetière de l'Hopital de Charité	23
" de Greenwood	2
" des Odd Fellows	2
" Protestant	8
" de Lafayette	21
" Catholique No 1	7
" " No 2	17
" de St Vincent de Paule	19
" St Joseph	6
" de St-Patrick	13
Total	134

Blessé dans un omnibus—Frederic Deboll, barbier, demeurant rue St Charles No 88, a été assez grièvement blessé, dimanche soir, dans un omnibus de la ligne de la rue Royale, par un individu qui, dit-on, cherchait à lui voler sa montre. Il paraît que Deboll s'apercevant de l'opération dont on voulait le rendre victime, saisit la main du voleur ; que celui-ci, se voyant découvert, s'arma de son poignard et frappant à droite et à gauche, se fraya un chemin à travers les personnes qui se trouvaient dans l'omnibus. Deboll a eu le poignet coupé jusqu'à l'os et une autre personne a été blessée au visage. Quant au misérable auteur de cet audacieux attentat, il est parvenu à s'enfuir.

Noyé.—Jacques Burn, jeune homme de couleur libre, s'est noyé, dimanche dernier, dans le bayou St Jean. Il chassait; ayant tué un oiseau qui tomba dans le bayou, il alla le chercher, mais fut saisi de crampes et disparut sous l'eau. Burn était Louisianais et avait 18 ans.

Suicide.—Le nom de la jeune femme de couleur qui s'est précipitée du ferry dans le fleuve et s'est noyée, samedi soir, est Florestine Arnould. Elle est née en Louisiane et avait 24 ans. On attribue cet acte de désespoir à un amour malheureux.

—Une négresse du capitaine Champomier s'est précipitée dans le fleuve, hier soir, en face du débarcadère du ferry, Deuxième District, et s'est noyée.

Arrestation.—Michael Burns et Richard Shalton ont été arrêtés hier, dans le Premier District, à la demande de M. Mitchell, député coroner, qu'on soupçonne d'avoir enlevé ce qui se trouvait dans les poches de M. C. R. Stumpft dont le cadavre a été retiré dernièrement du fleuve.

En prison.—Georgiana Moylan dite O'Shaughnessy, a comparu hier devant le Recorder du Premier District et a été écrouée sous prévention de s'être parjurée en déclarant qu'elle avait travaillé quinze jours chez John Corbett, tandis que celui-ci l'avait employée trois jours seulement.

—Le recorder Stith a condamné Mick Black à vingt-quatre heures de prison, pour avoir fait arrêter et incarcérer une femme contre laquelle il n'a pu formuler aucune accusation.

Faux prétextes.—S. H. Brooks est accusé d'avoir obtenu de M. J. A. Baqué, encoignure Julie et Remparts, pour quarante-huit piastres de peintures à l'aide de faux prétextes.—Cautionnement et interrogatoire fixé au 11 du courant.

—David Henty, forgeron, a été admis à l'Hôpital de Charité. Il était tombé du deuxième étage d'une maison et s'était grièvement blessé.

FALSIFICATION.

Qui ne connait pas aujourd'hui les nombreuses substances falsifiées dont la pauvre humanité se nourrit, tant en liquides, qu'en solides ?

En général, la falsification consiste à mêler à la substance alimentaire primitive une substance de moindre qualité, comme de l'eau au vin, des fèves moulues en terre glaise aux fèves de café, etc.

Mais la falsification poussée au dernier degré de perfection supprime complètement, par mesure d'économie, la substance primitive.

Comme exemple, citons les nombreuses transformations qu'on fait subir à la fécule, dans le but d'en faire la substance nutritive par excellence. H. Payen, par son livre, démontre clairement qu'une certaine quantité de viande,—que rien ne peut remplacer d'ailleurs,—doit entrer dans une bonne alimentation, et que c'est à tort qu'on cherche à y substituer la fécule, dont la base est l'amidon, qui se trouve dans toutes les céréales, dans les pommes de terre, dans des tiges et dans des racines tuberculeuses.

On donne divers noms à cette fécule, suivant les substances d'où on l'extrait, ou suivant certains mélanges :

L'arrow-root est extrait des racines d'igname des Indes ;

Le tapioca est la substance précédente autrement séchée ;

Le sagou est extrait d'une espèce de palmier ;

Le salep est un tubercule d'orchis épluché et desséché qui vient de la Perse ou de l'Asie Mineure ;

Le racahout des Arabes, — inconnu aux Arabes,—est un mélange de glands, de sucre et de chocolat ;

Le palmond, ou potage des sultanes, est le racahout, plus de la farine de maïs (blé de Turquie) ; de là le nom : "Potage des sultanes."

Toutes ces substances sont censées venir de loin et coûtent par conséquent très cher. Les fabricans consciencieux ont fabriqué l'arrow-root français, le tapioca français, le salep français ou indigène, au moyen de la fécule de pomme de terre, en y ajoutant un peu de gomme arabique. Rien de mieux : on sait à quoi s'en tenir. Les fabricans moins patriotes et moins consciencieux, tout en confectionnant de la même manière, suppriment le mot français et vendent leur drogue à un prix plus élevé.

Pour en finir avec ces farines, parlons d'une substance bien connue et qui a donné lieu à de singuliers noms et à un singulier procès: c'est la lentille (*ervum lens* en latin), d'où dérivent, primo : l'*ervalenta*, originaire de Londres, farine de lentille moins l'arome spécial de la lentille, qui a une action rafraichissante résidant dans les pellicules, mais que la décortication a enlevée.

Secundo : la *revalenta arabica*, égale à l'*ervalenta* plus de la farine de pois,—voire même d'avoine, qui coûte moins cher.

Tertio : la *revalenta concentrée*, égale au numéro deux plus une autre étiquette et une augmentation de prix.

Quarto : la *revalescière*, issue du procès des héritiers du docteur anglais de l'ervalenta contre l'inventeur de la revalenta, pour obtenir la suppression des étiquettes. Ce singulier procès fut gagné par l'ervalenta, mais il ne lui profita pas, car un autre docteur, s'en remettant à la bonté inépuisable du public, a inventé un nouveau dérivé de l'*ervum lens*, qui est la *revalescière*, qualifiée substance nutritive par excellence ; elle est égale à la farine précédente, plus une petite image représentant des nègres dans une culture tropicale.

Voici maintenant l'extrait d'un calcul fait par M. Payen, qui peut édifier complètement le public sur la valeur de ces produits tant vantés, tant prônés : un repas de cette revalescière (car on en prend à titre de déjeuner, de dîner et de souper) ne doit coûter que 35 centimes ;—le kilog. de cette revalescière revient à 10f. 60; pour 25 centimes on a 23 grammes. Il faudrait au consommateur quarante à cinquante repas aussi fortifians par jour pour réparer, incomplètement encore, les déperditions habituelles de l'organisme.

Maintenant, n'insistons pas davantage; d'après de dernier exemple, on peut se dispenser de parler de la semoule d'igname et de la solanta, racine des Antilles ; mais solanta vient de *solanum tuberosum*, pomme de terre. On la retrouve donc partout !! et c'est encore sa fécule qui sert à la fabrication du *trésor de l'estomac* (fécule et croute de pain.)

Quant au *chocolat bissistrif*, il n'en sera question que quand sur les murs de Paris on verra affichée la nouvelle invention qui ne peut manquer de se faire du *chocolat trissistrif*.

On peut réellement appeler ces alimens des alimens de luxe, par suite de leur cherté et de la faible part qu'ils prennent à la nourriture des hommes.

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE
ROMAN
PAR M. EUGENE SUE.

LXXVIII.

Cette cupidité déchira le cœur de M. Dumirail ; il sentit se briser les derniers liens qui l'attachaient encore à Maurice ; car, hélas ! le malheureux père se disait et devait se dire, au nom de l'inflexible logique et de l'inexorable expérience :

—Mon fils sera aussi insensible à ma mort qu'il l'est en réalité à la mort de sa mère. La question d'argent est...... et sera tout pour lui : satisfait, si mon héritage est opulent et ne se fait pas attendre ; attristé, si je vis longtemps ; courroucé, si les biens que je lui laisse ne répondent pas à ses espérances ; de sorte que, dès aujourd'hui, j'aurai constamment à l'esprit cette épouvantable pensée : "Il existe un homme qui désire que "je meure promptement, et cet homme est "mon fils..... et je l'ai comblé de soins, de "tendresse..... et jadis il m'aimait..... il me "chérissait......" Ah ! la main de Dieu s'appesantit sur moi ; elle inflige un châtiment terrible à mon orgueil paternel, à l'aveugle ambition dont j'ai été possédé pour mon enfant dans un moment d'aberration ! Ma femme, la meilleure des épouses et des mères, est morte de chagrin sous mes yeux, et mon fils est perdu...... perdu sans retour !.... Pas d'illusions, elles ne sauraient maintenant m'abuser : tout sentiment filial est désormais éteint en lui ; aucune corde généreuse ne vibre plus dans son âme, puisque, malgré ma douleur, mes larmes, mes prières, ma tendresse, il se montre tel qu'il vient de se montrer.... Ah ! cela est affreux.... affreux ! Ce n'est plus mon enfant que je vois en lui, c'est un indifférent...... pis encore...... un ennemi peut-être! Il est temps de lui apprendre que ma femme n'a malheureusement pas songé à me léguer la part disponible de ses biens, qui est ainsi échappé à la dissipation.... La dernière épreuve à laquelle j'ai soumis mon fils n'a que trop confirmé mes soupçons !

A mesure que ces navrantes convictions pénètrent l'âme de monsieur Dumirail, le caractère de sa physionomie change; elle se pétrifie pour ainsi dire et devient d'une rigidité glaciale, d'une inflexible dureté.

—Monsieur,—reprend-il d'une voix brève et tranchante—j'ai voulu vous éprouver.... Je vous ai trompé..... l'héritage de votre mère vous appartient.

—Grand Dieu !—s'écrie Maurice, de qui les traits expriment malgré lui l'étonnement et la satisfaction.

—Votre héritage se monte à cinq cent vingt mille francs environ,—poursuit monsieur Dumirail impassible.—Les comptes vous seront, d'ailleurs, fidèlement rendus, monsieur, vous devez me croire.

—Ah ! mon bon père, peut-il être jamais entre nous question de comptes !—s'écrie le jeune homme avec l'expansion, l'attendrissement et l'élan de confiance éveillés en lui par le revirement heureux et inattendu qui lui rendait l'héritage maternel ; aussi, dans sa joie, Maurice veut témoigner sa gratitude à son père en se jetant à son cou ; mais monsieur Dumirail, repoussant son fils par un geste écrasant de répulsion et de dégoût, répond froidement :

—Je vous l'ai dit, monsieur, afin de vous éprouver, j'ai voulu, pendant un moment, vous laisser croire que votre mère m'avait légué ses biens. L'épreuve a dépassé mes craintes. Vous voyiez une simple question d'argent dans la mort de votre mère.....

—Moi, mon Dieu !

—Vous, monsieur ; car, vous croyant déshérité, vos traits ont exprimé une consternation bien autrement profonde et sincère que celle dont vous affectiez tout à l'heure hypocritement les dehors en apprenant que vous n'aviez plus de mère !

—Ah ! vos reproches me navrent, et je....

—Mais,—poursuivit monsieur Dumirail sans s'arrêter à l'interruption de son fils,—mais, apprenant que la jouissance de l'héritage maternel vous est assurée, qu'il s'élève à plus de cinq cent mille francs, votre front se déride, la joie vous transporte, vous reconnaissez d'avance la fidélité de mes comptes, et vous voulez me sauter au cou......

—Je vous en supplie, mon père, n'interprétez pas de la sorte un mouvement de tendresse.

—De tendresse à l'égard des cinq cent mille francs que j'aurai à vous remettre, monsieur ?.... Non, je ne doute pas de la sincérité de ce mouvement si naturel de votre part. Et maintenant, au moment de nous séparer pour toujours, écoutez-moi bien, monsieur....

—Que dites-vous, mon père ?....

—Je dis, monsieur, que vous me voyez aujourd'hui pour la dernière fois.

—Mais de cette séparation, éternelle selon vous, mon père, quel est le motif?—reprend Maurice de plus en plus surpris de l'accent et de la physionomie inflexible de monsieur Dumirail.—En quoi ai-je donc mérité votre courroux et peut-être votre désaffection ?

—Cette question, si elle est sincère, et elle doit l'être, me prouve que votre âme est plus pervertie que je ne le pensais. Mais cet entretien m'est odieux, j'ai hâte d'y mettre fin. Deux mots cependant : vous êtes majeur et maître de vos actions, m'avez-vous dit ce matin; soyez libre, usez du droit que la loi vous accorde, méconnaissez mon autorité; quant aux étranges prétentions que vous dites avoir ce matin sur ma fortune, je vous répondrai ceci : Un père, même dans la situation de fortune où je me trouve, ne doit à son fils que le nécessaire, et non le superflu; or, je vous ai donné le nécessaire, à savoir le pain du corps et le pain de l'âme, l'éducation morale qui forme, élève, développe l'esprit de l'homme, et l'éducation physique qui rend sa constitution robuste; le père doit encore à son fils l'instrument du travail, à savoir les connaissances, l'instruction nécessaire pour parcourir une carrière honorable; enfin, dans l'hypothèse d'infirmités précoces ou d'événemens qui peuvent briser la carrière de son fils, un père lui doit encore une rente suffisante à sauvegarder son avenir. Voilà les devoirs du père; ces devoirs accomplis, il reste maître absolu de ses biens, et, au nom de la raison, de la morale et de l'équité, il n'en doit plus une parcelle à son fils, si considérables qu'ils soient. Ces devoirs paternels, je les ai largement accomplis envers vous, monsieur; je vous ai donné une excellente éducation; vous êtes robuste, et vous possédez les connaissances nécessaires à un bon agriculteur.

—Je rends hommage à tous les soins que vous m'avez prodigués, mon père, et je....

—Monsieur, ce sont là des mots, il s'agit de faits..... J'ai donc scrupuleusement rempli mes devoirs envers vous, en ce qui touche le passé; quant à l'avenir, je suis disposé à y pourvoir. Vous possédez à cette heure l'héritage de votre mère.... plus de cinq cent mille francs.... vingt-cinq mille livres de rente.... non-seulement l'aisance.... mais la richesse.

—Soyez-en certain, mon père, je ne dissiperai pas follement ces biens.

—Vous agirez en cela d'autant plus prudemment, monsieur, que je vous déclare formellement....... écoutez bien ceci,—ajoute monsieur Dumirail d'un ton solennel,—et pesez chaque parole.... [illegible] Si vous dissipiez votre fortune, [illegible] ne vous donnerais pas [illegible] de quoi vivre [illegible] mort !—donc, je vous atteste que [illegible].

Monsieur Dumirail prononce, accentue ces mots de telle sorte que Maurice ne doute plus de l'indomptable résolution de son père; et certain de sa voix désormais, il tressaille, reste muet de stupeur, et il baisse le front dans un profond accablement.

Maurice, naturellement nanti d'un héritage de cinq cent mille francs, trésor presque inépuisable à ses yeux, ressentait peut-être davantage les causes de la déshérence dont il se voyait frappé que la déshérence elle-même. Il fallait, en effet, qu'il eût incurablement blessé son père, dont il n'avait jamais mis en doute la tendresse, pour que celui-ci le déshéritât complètement; or, quoiqu'il s'agit probablement pour lui de la perte d'environ un million, Maurice fut en ce moment moins sensible à cette perte qu'au témoignage d'inexorable désaffection, de détachement absolu que lui donnait son père en prenant une mesure si extrême. Aussi, après quelques moments de silence, reprend-il d'une voix altérée :

—Il me sera plus pénible de renoncer à votre affection que de renoncer à vos biens, mon père.

—Vaines paroles, contredites par un fait dont tout à l'heure j'ai été témoin, monsieur : la perte de l'héritage de votre mère vous a plus douloureusement affecté que sa mort. Quant à ce qui me concerne, vous ne hâterez sans doute pas de vos vœux le terme de ma carrière, puisque vous savez n'avoir rien à attendre de moi !

—Ah ! mon père, vous êtes sans pitié !

—Vous vous trompez. L'avenir que vos désordres vous préparent m'inspire pour vous un dernier sentiment de pitié ; aussi, je veux que le fils que j'ai mis au monde fût pour toujours, et malgré sa dissipation, à l'abri du froid et de la faim.

—Je ne serai jamais réduit à une pareille extrémité, mon père.

—Je pense le contraire ; vous mangerez jusqu'au dernier sou de votre héritage... Et maintenant, monsieur, vous allez connaître l'emploi de ma fortune.

Elle se monte, y compris mon domaine du Morillon, à onze cent mille francs environ.

—Plus d'un million ! — pensait Maurice, de nouveau en proie à une âpre convoitise ;—plus d'un million !

—J'ai souvent, depuis longtemps, regretté, vous le savez, monsieur, que les agriculteurs instruits et au courant des progrès de la science moderne fussent si rares dans nos campagnes, faute d'une éducation et d'une instruction spéciale, — reprit M. Dumirail toujours impassible.—Je suis donc résolu à consacrer ma fortune à la fondation d'une ferme école dans mon domaine du Morillon. Là, je ferai élever sous mes yeux une vingtaine de pauvres orphelins ; ils seront ma nouvelle famille...... à moi...... qui n'en ai plus....

—Vous êtes, vous l'avez dit, mon père..... maître absolu de vos biens, — reprend Maurice s'efforçant de paraître indifférent aux projets de son père, et regardant leur réalisation comme d'autant plus probable qu'en effet M. Dumirail avait souvent déploré le manque d'agriculteurs instruits ;—vous pouvez disposer de vos propriétés comme bon vous semble.

—Ainsi ferai-je, monsieur. Les biens que vous auriez dissipés dans l'orgie assureront le pain du corps, le pain de l'âme et l'instrument du travail à d'honnêtes enfants du peuple. Ceux-là, j'en ai la conviction, n'attendant rien de moi après ma mort, ne calculeront pas avec une impatiente avidité les jours qui me restent à vivre ; ils accorderont quelques larmes sincères à ma mémoire, et elle sera, je l'espère, vénérée par les générations d'orphelins qui se succéderont dans cet établissement agricole que j'aurai fondé à perpétuité.

—Vous avez sans doute le droit de me déshériter, mon père,—reprend Maurice avec un redoublement d'amertume,—mais vous n'avez pas le droit de m'accuser d'être un fils sans entrailles !

—Je connais parfaitement mes droits. J'ai moralement celui de vous déshériter. Un dernier mot, monsieur. Je vous ai dit que ma pitié pour vous ne prévoyait que trop votre ruine, peut-être prochaine ; s'il en est ainsi, si vous êtes un jour réduit à la dernière détresse, de mon vivant ou après ma mort, vous trouverez toujours, en vertu de l'une des clauses expresses de ma fondation, vous trouverez toujours, dis-je, au Morillon, la nourriture, le logis, le vêtement, rien de plus; mais du moins, je vous le répète, monsieur, la créature à qui j'ai donné le jour n'aura jamais à souffrir du froid et de la faim.

—Je l'espère,—dit Maurice avec une colère contenue,—c'est bien le moins que je puisse prétendre !

—Cette prétention-là, monsieur, ne devrait pas être permise à un homme qui doit sa ruine à la paresse et au vice ; car, il est ainsi plus heureux que beaucoup d'honnêtes gens qui, après une vie de labeurs, languissent dans les privations ; mais ma miséricorde paternelle daigne vous épargner ce suprême châtiment de vos désordres.

—Mon père ....vous me déshéritez .. soit! —répond Maurice d'une voix altérée.—Me sera-t-il permis de vous faire observer que, sauf des torts dont je ne nie pas la gravité, vous punissez surtout les fautes dont vous vous plaisez à me supposer coupable dans l'avenir?

—Monsieur, de deux choses l'une : ou, vous amendant et usant sagement de votre fortune, vous jouirez de vos vingt-cinq mille livres de rente dans une complète oisiveté, ou bien vous aurez dissipé en peu d'années cet héritage. Or, dans le premier cas, vos revenus étant plus que suffisans à vous assurer toutes les jouissances que l'homme peut raisonnablement désirer, ma succession n'ajouterait donc qu'un très inutile superflu ; dans le cas, au contraire, où il est inévitable, où vous dissiperiez vos biens, j'accomplis un devoir sacré en employant à l'amélioration du sort de mes semblables une fortune qui eût disparu dans le gouffre de vos prodigalités aussi méprisables que stériles.

—Cependant, mon père....

—J'ai dit ma volonté, monsieur.... et c'est assez,—répond monsieur Dumirail avec un accent d'inflexible autorité.

Puis il reprend :

—Avez-vous un notaire?

—Pourquoi cette question mon père?

—Parce qu'il faut que vous choisissiez un notaire, entre les mains de qui mon mandataire remettra, sous peu de jours, vos comptes en règles et les sommes qui vous reviennent.

Puis, agitant le cordon de la sonnette, monsieur Dumirail ajoute :

—N'oubliez pas, monsieur, de me faire parvenir l'adresse de votre notaire, au Morillon, où je serai après-demain.

—Quoi! mon père, décidément vous partez aujourd'hui?

—Josette,—dit monsieur Dumirail à la servante qui entre,—portez le sac de nuit dans le fiacre qui m'attend.

—Mon père, —s'écrie Maurice après le départ de la servante,—je vous en conjure, ne me laissez pas du moins sous le coup de votre colère.

—De la colère? Non, non!—répond monsieur Dumirail d'un ton à la fois douloureux et solennel;—le père de famille obligé de sévir contre son fils ne cède pas au blâmable entraînement de la colère; il se recueille en son âme et conscience, pèse le bien et le mal, avec l'impartialité d'un juge austère, puis il agit selon que son devoir lui commande d'agir.

—Ainsi, mon père, je ne vous reverrai jamais?

—Jamais! à moins que vous ne veniez à moi soumis, repentant, et je ne saurais l'espérer, en suite de ce qui s'est passé aujourd'hui. Mais, je vous le déclare, que vous vous amendiez ou non, ne comptez plus sur mon héritage; vous devez expier votre convoitise sacrilège; vous m'en avez, aujourd'hui, donné une preuve dont je frémis encore; elle sera l'effroi de mes derniers jours. Adieu ! monsieur. Que Dieu ait pitié de vous!

—C'est fini!—murmura Maurice avec abattement, ému en ce moment suprême par un ressouvenir lointain de son affection filiale, éprouvant un remords de sa conduite passée, cédant enfin à d'involontaires appréhensions pour l'avenir;—c'est fini! me voilà à jamais séparé de mon père......

Monsieur Dumirail, malgré son inexorable résolution de punir l'odieuse cupidité de son fils, ne perd pas absolument tout espoir en voyant l'accablement de Maurice.

Celui-ci, par un acte de ferme volonté, pouvait encore échapper à sa perte en fuyant les tentations de Paris, en échappant à l'influence de madame de Hansfeld, en accompagnant son père qui, malgré tant de sujets de désaffection, souffrait cruellement à cette heure où allaient se briser dans son cœur les derniers fibres qui l'attachaient à son fils.

Josette entre en ce moment et dit à son maître :

—Monsieur, vos bagages sont placés dans la voiture.

Monsieur Dumirail ne s'empresse pas de s'éloigner; il contemple d'un regard bientôt humide de larmes Maurice qui, la figure cachée entre ses mains, reste assis sur son siège dans une attitude de profond accablement.

Le père de famille, par un sentiment de dignité peut-être exagéré, hésite devant une dernière tentative, dont il a d'ailleurs tout lieu de craindre l'inutilité. Il a cependant recours à un moyen détourné, en disant à la servante d'une voix péniblement émue :

—Adieu ! bonne Josette.....vous viendrez me rejoindre le plus tôt possible au Morillon, puisque j'y retourne seul !

Ce mot, *seul*, est prononcé par monsieur Dumirail avec un accent de regret si poignant, que Maurice doit y voir un suprême appel à la tendresse filiale.

—Est-il possible, monsieur !—reprend Josette,—vous partiriez sans monsieur Maurice ?

—Hélas ! je le crains.....—répond monsieur Dumirail d'un ton de doute navrant qui permettait encore à Maurice de prendre une détermination salutaire.

Il en a un instant la pensée, mais un sentiment de faux orgueil lui sert de prétexte pour résister à son heureuse inspiration. Son repentir, se dit-il, paraîtrait calculé afin de détourner son père de ses projets d'exhérédation.

Mais, au vrai, Maurice recule devant la perspective de l'existence paisible et laborieuse qui l'attend au Morillon; il la compare aux enchantemens de Paris, aux plaisirs dont il peut si largement jouir, grâce à son héritage. Le souvenir de madame de Hansfeld achève d'étouffer dans l'âme de Maurice cette vague et dernière aspiration vers le bien.

Josette, malgré sa simplicité, pressentant la secrète pensée de monsieur Dumirail, dit au jeune homme en se rapprochant de lui :

—Monsieur Maurice, vous n'entendez donc pas monsieur ?.... Il s'en va !.... Est-ce que vous pouvez le laisser s'en aller tout seul ?

Maurice reste immobile, n'osant abaisser les mains dont il couvre son visage, de peur de rencontrer le regard de son père.

Monsieur Dumirail reconnaît la vanité de son dernier espoir, tressaille, lève au plafond ses yeux humides et désolés, puis il s'éloignant :

—Adieu, fils sans entrailles !...... Vous ne me reverrez jamais..... entendez-vous, jamais! car vous êtes à jamais perdu !

—Bonté divine, monsieur, que dites-vous?... ne vous en allez pas ainsi fâché!—s'écrie Josette fondant en larmes et suivant son maître [illegible] jusqu'à la porte, tandis que [illegible] s'écrie en se retournant :

—Monsieur Maurice, venez donc, joignez-vous à moi pour supplier votre papa de vous pardonner !

Maurice est resté sourd à l'appel de Josette. Quand il se lève, s'approche de la fenêtre, prête l'oreille avec anxiété au son de la rue et entendit au loin le roulement de la voiture qui se perd dans le lointain, il semble éprouver un grand allègement, réfléchit et dit :

—Au pis-aller, je reste avec cinq cent mille francs; mais mon père ne se résoudra pas si facilement qu'il le dit à me déshériter. Courons chez Antoinette lui demander où demeure monsieur Thibaut, son notaire; j'enverrai cette adresse à mon père, et avant quinze jours je serai en possession de mon demi-million.

Au moment où Maurice passe devant la loge du concierge, celui-ci lui remet une circulaire ainsi conçue :

" Madame veuve San-Privato a l'honneur " de vous faire part du mariage de son fils, " monsieur Albert San-Privato, premier secrétaire de l'ambassade de Naples, chevalier de l'ordre, etc., avec mademoiselle " Jeanne Dumirail."

(*A continuer.*) EUGENE SUE.

Mass Meeting.

Les votants du Troisième District qui sont en faveur de l'élection de Messieurs Fellows et A. J. Bonneaux, sont invités à assister à un Mass Meeting qui aura lieu JEUDI, 4 septembre, 1856, à 7 heures et demie du soir, au "Crescent Beer Garden," rue Front Levee, entre Clouet et Louisa. 1 sept—4t

☞ DÉFENSE.—La décision récente du peuple de plusieurs États relativement à la vente de liqueurs s'étend pas les médicaments dans lesquels entrent des stimulants, car on sait que la plus grande partie de nos meilleurs composés ne seraient, sans stimulants, d'aucune utilité dans les cas d'une faiblesse extrême. Nous citerons par exemple les célèbres Amers du Dr. J. Hostetter qui sont maintenant indispensables dans les familles. Des milliers de personnes atteintes de dyspepsie et de suites d'indigestion font le plus grand éloge de cette excellente préparation.

A vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. G. G. WOODMAN, Enc. Commune et Magazine. Sept—6f v et e

MALADIE DE FOIE ET DYSPEPSIE
Lettre de M. THOMAS LETCFORD:

Covington, Ohio, 27 décembre 1855.

"Ma femme avait, depuis nombre d'années, une maladie de foie et la dyspepsie. J'avais beaucoup dépensé en remèdes et les médecins avaient fini par déclarer que la guérison était impossible. La malade prit le printemps dernier, deux bouteilles des Amers allemands du Dr. Hoofland. Elle peut, depuis lors, s'occuper de son ménage. Je recommande ce remède. [illegible] un grand nombre de bouteilles. Tout le monde en est satisfait.

Voir l'annonce publiée plus loin.
14 août—1m—3 [illegible] v et c.

L'Exposition Universelle.—Parmi les choses remarquables qui se trouvaient au Palais de Cristal, nous avons vu des nouvelles Pilules, sorties du laboratoire du Dr. J. C. AYER, inventeur du célèbre Cherry Pectoral. Les règlements défendant l'admission de nouveaux médicaments, le fait que ces pilules furent reçues à l'Exposition prouve que les autorités ne les regardaient pas parmi les produits du charlatanisme. Nous savions déjà que le Pectoral du Dr. Ayer était hautement apprécié par les hommes scientifiques ; nous avons la preuve aujourd'hui que ses pilules jouissent d'une grande réputation parmi les membres de la Faculté. (True Reformer Mass.)

A vendre par J WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres Nlle Orléans. Et par tous les Pharmaciens de la ville. 8 juil—3m 3p v et c.

☞ AUX VOYAGEURS — Les personnes qui voyagent dans cette saison de l'année devraient toujours emporter les Amers du Dr. J. Hostetter, car tous ceux qui ont essayé ce précieux remède reconnaissent qu'il aide la nature. Lorsque le voyageur est forcé de changer d'eau et de nourriture, les Amers sont la seule préparation à laquelle il puisse se fier. Les personnes qui y ont eu recours en font un éloge qui vient à l'appui de ce que nous avançons. A vendre par E. J. HART & Co, No. 79, rue Tchoupitoulas. CADY & HOLLER, No. 7, rue Gravier. J. WRIGHT & Co, 28 sout—6f v et e Nos. 21 et 151, rue de Chartres.

LE GRAND REMEDE RUSSE
POUR LE BIEN PUBLIC.

☞ Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDE RUSSE DE READING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brulures, les hémorroïdes, les clous, les cors les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons et fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'urticaire, les agnons, les maladies de la peau, les engelures, les brûlures, les gerçures des lèvres et les verrues. Les verrues et de cette préparation peuvent être éprouvés par des milliers de citoyens de Boston et des environs qui s'en servent depuis trente ans ; elle ne saurait à la prescription du médecin et est composée des plus pures ingrédients d'après une formule apportée de la Russie. Ces ingrédients viennent de ce pays. Les propriétaires ont des lettres de membres du clergé, de médecins, de capitaines de navires, de nourrices et d'autres personnes qui ont eu recours à ce qu'on leur a recommandé. Le SALVE RUSSE de Redding est dans de grandes boites en fer-blanc sur la couverture desquelles il y a un cheval et un soldat blessé. Cette gravure se trouve également sur l'enveloppe. Le prix est de 25 cents la boîte.

REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres. 9 fév—1an,3p ville et camp

APPRENEZ L'ANGLAIS!

C'est la première chose que doivent faire LES ETRANGERS En arrivant dans ce pays. JEUNES OU VIEUX, Tous peuvent l'apprendre.

Mais ce n'est certainement ni par la méthode Robertson, ni celle d'Ollendorf, ni de tant d'autres encore plus obscures,

Qu'on peut arriver à comprendre, à écrire et à parler cette langue. C'EST SIMPLEMENT ET UNIQUEMENT Par une pratique facile et une bonne habitude.

13...RUE ST. CHARLES...13.

C'est là que doivent s'adresser tous ceux qui n'ont ni de temps ni d'argent à perdre, et qui veulent être à même, en quelques semaines, d'entrer en affaires avec les Américains ; SANS QUOI, Comme l'expérience le démontre chaque jour, on réussit ici moins qu'en Europe.

Il faut donc s'y décider.

Après une semaine d'exercice il est défendu de parler une autre langue que l'anglais, à l'établissement du Prof. BRETTE, 13, rue St-Charles. 20 août—

☞ Le navire ALLEN A. MILLER, capitaine Gale, venant de Bordeaux, est en déchargement. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis dans les cinq jours et de venir recevoir leurs marchandises sur la levée, autrement lesdites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques. R. CAHUZAC & Co 1 sept 30, Vieille Levée

---

Nouvelles Marchandises d'Automne AU DETAIL. Première ouverture.

JEUDI, le 4 septembre, les soussignés feront, pour satisfaire leur nombreuse clientèle, l'ouverture d'un magnifique stock d'Étoffes pour robes d'automne.

☞ Plusieurs caisses de Soieries d'Automne pour robes, à 75 cents et à $1 la yarde. D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14 rue de Chartres Sept—6f

AU COMMERCE.

A l'ouverture d'une nouvelle année commerciale, les soussignés rappellent aux commerçants de cette ville qu'il a un dépôt

Le Manuel des Négociants et Marchands de la Nouvelle-Orléans. Publié par MM. Phelps & Marsh.

Ce Manuel n'est autre chose qu'une liste nominative des maisons de commerce de cette ville, avec notes sur le degré de solvabilité de chacune d'elles. Ce Manuel, employé dans les banques, a obtenu l'approbation de toutes les personnes qui en ont fait l'acquisition.

Prix du Manuel avec la clé : $30. J. TACON, 107, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis. 2 sep—6f

Perdu.

LUNDI matin, 1er du courant, dans les environs de la Place Jackson ou du marché, un portemonnaie. La personne qui l'a trouvé recevra une récompense de cinq piastres et les remerciements du propriétaire en le déposant au No 49, rue Vieille Levée, ou au bureau de ce journal. 2 sep—2f

ON demande une femme de couleur comme domestique de maison. S'adresser au No 130, rue Girod. 2 sep—6

EN débarquement du navire Helen A. Miller, de Bordeaux :
24 barriques vin rouge ;
25 do de vin blanc Haut Sauterne ;
24 caisses vin rouge Lafitte ;
10 do moutarde de Louis frères ;
5 do do demi-flacons ;
4 do thon mariné ;
10 do variantes ;
5 do achards indiens ;
19 do conserves ;
5 do conserves alimentaires.
A vendre par RENAUD & TAMBOURY, 2 sep encoignure Royale et St-Louis

EN débarquement du navire Helen A. Miller, capt. Gale, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—Une caisse contenant :
40 chapeaux imitation castorin, grands bords, garnis en soie.
36 do gris do do.
24 do Alma do do.
18 do gris foulard do do.
PAUL JUGE FILS & Co, 2 sept 27, rue St-Louis

EN magasin et à vendre par les soussignés— 130 barriques bon vin rouge ordinaire ;
25 do de vin blanc haut Sauterne ;
25 barils do do ;
25 do do Ch. Bienanet ;
20 caisses savon français ;
75 caisses (1 grosse chaque) bouteilles à Madère, Oporto, etc.
2500 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons ;
15 caisses anisettes, thon mariné etc.,
25 estagnons eau de roses et eau fleur d'oranger ;
50 caisses Vermouth, Noilly, Ais,
5 caisses sucades ;
150 paniers bouteilles vides,
100 caisses absinthe et Kirsch suisse (partie en douane.)
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 1 sept 27, rue St-Louis

VIN DE CATALOGNE—En pipes et demi-pipes, qualité supérieure, en magasin. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 1 sept 27, rue St-Louis

CHAMPIGNONS — 25 caisses de 50 demi-boîtes Champignons au naturel, attendus par Johannesberg, du Havre, et à vendre par LANATA FRERES, 1 sept 9 et 11, rue Jefferson

ABSINTHE SUISSE—100 caisses de la marque Edouard Pernod attendues du Havre par Johannesberg, à vendre par LANATA FRERES, 1 sept 9 et 11, rue Jefferson

GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes attendues par le navire Globe, venant du Havre. A vendre par LANATA FRERES, 1 sept 9 et 11 rue Jefferson

DAMES JEANNES, par Johannesburg du Havre— 500 de 1 gallon ; 500 de 2 ; 500 de 5 ; 700 à [illegible]. A vendre par LANATA FRERES, 1 sept 9 et 11, rue Jefferson

EN débarquement du navire Ellen Miller, de Bordeaux :
10 fûtailles eau-de-vie Cognac St-Brice 1855,
25 barriques vin blanc Haut Sauterne,
25 do vin rouge Médoc,
500 caisses de 12 bout. vin blanc Haut Sauterne,
500 do cerises à l'eau-de-vie,
50 do fraises au jus.
A vendre par LANATA FRERES, 1 sept 9 et 11, rue Jefferson

SARDINES—50 cais. de 100 1/2 bout. sardines à l'huile. 20 do 200 1/4 do do do. En débarquement du navire Allen A. Miller, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 1 sept No 30, Vieille Levée

FRAISES au jus—100 caisses fraises au jus. 400 caisses cerises à l'eau de vie, en débarquement du navire Ellen A. Miller, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 1 sept 30, Vieille Levée

EAUX-DE-VIE :—
4 1/2 20 1/4, 15 1/2 Cognac, W. Florit, 4me preuve,
4 1/2 20 1/4, 15 1/2 do J. Augustin, 1re preuve,
4 1/2 20 1/4, 15 1/2 do Brthorst, 1re do
4 1/2 20 1/4, 7 1/2 do St Elie, 4me do
9 1/2 20 1/4, 7 1/2 do A. Bassuet, 4me do
En débarquement du navire Ellen A. Miller, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co 1 sept 30, Vieille Levée

VIN rouge—500 barriques vin rouge, 2604 caisses do 301 do Margaux supérieur, 1851. En débarquement du navire Ellen A. Miller, de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 1 sept 30, Vieille Levée

VIN blanc—25 barriques vin blanc Haut Sauterne, 77 1/2 do do do Bazas. En débarquement du navire Ellen A. Miller, venant de Bordeaux, à vendre par R. CAHUZAC & Co 1 sept 30, Vieille Levée

Tabac en feuilles.

QUELQUES balles de vieux tabac de Vuelta Abajo de première qualité, pour cape de cigares.—Un petit lot de tabac en Cuba, qualité supérieure.—Attendu et reçu par chaque arrivage de la Havane, du tabac en feuille, de Vuelta Abajo et de Cuba, de choix, en magasin et à vendre à bas prix et à des conditions avantageuses par ANTONIO COSTA, 1 sep No 10, rue de la Douane

CIGARES—200,000 cigares importés directement, et de plusieurs des marques les plus célèbres, telles que Flor de Cuba, Figaros, Montero, Intimidad, El Sol, Washington, Jardinera, Neptuno, Fabela, Rosa de la Havane, Tostancal. En magasin et à vendre par ANT COSTA, 1 sep No 10, rue de la Douane

CAFÉ—200 sacs café vert de la Havane, première qualité, en magasin et à vendre par ANTONIO COSTA, 1 sep No 10, rue de la Douane.

Aux Lithographes et aux manufacturiers de cigares.

REÇU—Trois caisses de papier satiné de la plus grande dimension, bleu, jaune et autres couleurs. En magasin et à vendre par ANTONIO COSTA, 1 sep No 10, rue de la Douane

EN débarquement du navire Ellen A. Miller : 60 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 12 barils vin blanc Haut-Sauterne, 50 do do do, 50 caisses absinthe Bauvejot & Branston, 20 do kirsch de do, A vendre par X. LAMBERT, 1 sep 62 rue des Magasins

CIGARES de la Havane—50,000, débarqués de la Havane venant d'être reçus, en magasin et en débarquement du navire W. D. Miller, comprenant un assortiment de Regalias et Millar de toutes grandeurs, des meilleures marques, telles que Trabucos, Conchas, Bouquets, Gutiérrez, Cabanas y Carbajal et Anales. A vendre par CABALLERO & HASUALDO, No 26, Vieille Levée 30ct entre Douane et Bienville

Librairie Paya.

EN VENTE—Revue de l'exposition universelle, en 2 volumes complets, brochés. 30 août G. COPPENS & Co.

M. BOYER est prié de passer pour affaires qui l'intéressent, chez LANATA FRERES, 30 sout—3 9 et 11 Jefferson

Maison Boyer frères, V. Benquet & Co. Nlle-Orléans, 28 août 1856.

TIENT constamment en main un grand assortiment de groceries, conserves alimentaires, fruits à l'eau-de-vie et au jus, moutarde de Boulogne et de Lyon, etc., etc.

Vins rouge et blanc, en barriques, de bonne qualité pour famille; vins en caisses, fins et ordinaires, cognac, champagne, liqueurs assorties, brandy, genièvre, whiskey, etc., etc.

A vendre dans leur magasin encoignure Moreau et Mandeville, Troisième District.

ILS ATTENDENT incessamment, par le navire Helen A. Miller, de Bordeaux :

160 barriques vin rouge pour famille, et par le navire Morning Glory, 30 barriques de do. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co. Enc. Moreau et Mandeville, 3e District

CIGARES de la Havane — 62,000 Regalias, Britannicas, Londres, Media Regalia et Millar de la marque qui nos plus célèbre "La Honradez" reçu tout récemment par le brick Wm Clark, venant de la Havane. En magasin et à vendre par BOSNIO & FRERE, 29 août No 24, rue Gravier.

PICADURA ou tabac haché pour cigarettes—25 barils de qualité extra, forte et propre, en magasin et à vendre, à des conditions avantageuses, pour clore des consignations, par BOSNIO & FRERE, 29 août 24, rue Gravier.

CIGARES de la Havane—427,000 cigares de différentes grosseurs et des marques les plus célèbres, telles que Partagas, Washington, Sultanes, Montero, Espanola, Intimidad, etc., en débarquement du brick Mary Elizabeth, venant de la Havane. A vendre par BOSNIO & FRERE, 29 août No 24, rue Gravier.

Léon & Pinsard, 66 et 68, rue Royale, encoignure Conti,

VIENNENT de recevoir par le navire Heidelberg, du Havre :

Un assortiment de marchandises nouvelles. Entre autres :

Parfumeries françaises des premières maisons de Paris.

SOCIÉTÉ HYGIÉNIQUE, [illegible]

LUBIN—[illegible]

VIOLET—[illegible]

GUERLAIN—[illegible]

DELARRIÈRE VINCENT—Eau de Cologne.

PINAUD—[illegible]

BULLY—Vinaigre de toilette.

F. M. FARINA—Véritable Eau de Cologne.

PELLETIER—Odontine et Elixir.

PRIEUR—Eau dentifrice.

De PIERRE—do.

Vve DESCHIENS—Poudre dentifrice. 21 août

VIN doux d'Oporto—50 quarts vin doux d'Oporto, bon article, à vendre par P. CORACHE FRERE & CO. Enc. Royale et St-Philippe

VIN de Malvoisie—25 barils vin de Malvoisie, en magasin et à vendre par P. CORACHE FRERE & CO. Enc. Royale et St-Philippe

VIN de Barbera, couleur très foncée. A vendre par P CORACHE FRERE & CO, Enc. Royale et St-Philippe

VIN Bianco, récolte 1853. A vendre par P CORACHE FRERE & CO. Enc. Royale et St-Philippe

COGNAC pur importé exprès comme médicament, quelques dames-jeannes. A vendre par P CORACHE FRERE & CO, Enc. Royale et St-Philippe

VIN de Bordeaux pour familles. 50 caisses de do, A vendre par P CORACHE FRERE & CO, [illegible]

EN débarquement du navire La Victorine, venant de Bordeaux : 25 quarts de pipe eau-de-vie Renaud Jeune. A vendre par X. LAMBERT, 11 août 62, rue des Magasins

E. C. CAHUZAC & Cie.

Seuls agents, au Sud, pour la vente du vin d'Oporto et de la maison [illegible].

Dissolution de Société.

LA raison sociale DEGELOS, DURRIVE & Co a été dissoute le 31 août par la mort de M. Thomas Hills. P. A. DEGELOS. EDOUARD DURRIVE.

Les soussignés continueront les affaires de commission sous la raison sociale de DEGELOS, DURRIVE & Co et régleront les affaires de l'ancienne raison sociale de Degelos, Durrive & Co par acte devant A. Boudousquié, Not. Pub. P. A. DEGELOS. EDOUARD DURRIVE. 1 sept—10

Avis.

PAR limitation de Compte et par suite de la mort de J. B. Belloca, la société existant sous la raison J. B. Belloca & Co a été dissoute le 31 août dernier. Les soussignés continueront les affaires de la maison sous la raison sociale de Belloca, Noblom & Co., suivant acte passé devant E. Mazet, notaire public. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1856. Veuve J. B. BELLOCQ, A. P. NOBLOM, J. B. DERRES, P. ROY. 1 sep—1m

NOUS établissons, à partir de ce jour, à la Mobile, une branche de notre maison sous notre raison sociale actuelle de AD. ODIER, STOCHE & Co. Notre maison d'ici adoptera celle de AD. ODIER, STOCHE & LESSY. AD. ODIER, J. G. STOCHE, J. LESSY. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1856. 1 sep—6

M. JULES GIRARD est porteur de la procuration de nos deux maisons, suivant acte passé par devant Th. Guyol, notaire public. AD. ODIER, STOCHE & LESSY, N.-Orléans. AD. ODIER, STOCHE & Co, Mobile. Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1856 1sp—6

Antoine Costa & Y. Guadanes & Co. DERNIER AVIS.

AVIS est par le présent donné aux personnes qui doivent à la susdite société que, si elles ne font pas un arrangement satisfaisant avec M. Michel H. Baresta, agent, ou sans raison immédiatement à des procédures légales. Nouvelle Orléans, 30 août 1856. ANT. COSTA, liquidateur 1 sep—3

Avis aux créanciers du Bank & Riemann.

LE soussigné est prêt à payer le dernier dividende pour le compte de la susdite société. H. MEUGENS, Syndic, 1 sep—15 31, rue Commune

CHANGEMENT DE MAGASIN.

186..................Rue du Canal..................186

J. D. DAMERON & Co.,

ANNONCENT respectueusement à leur clientèle et au public en général qu'ils ont transporté leur stock de

TAPIS, TOILE CIRÉE, &c.,

Du No. 28, rue de Chartres, et du No. 27, rue de la Douane, à leur nouveau et magnifique magasin, No. 186, rue du Canal, bâtisse Touro.

Ils reçoivent en ce moment un grand assortiment varié de Tapis riches anglais, médaillon, velours, Wilton et Bruxelles, d'un genre et d'un dessin tout-à-fait nouveaux.

Ils reçoivent également des Tapis à trois plis, Ingrain et Vénitien, Damas, draperie de table et Tapisseries, de différents genres et qualités, assortis pour le genre.

Rideaux dentelle et mousseline brodée, Damas laine, et soie et laine, venant directement des meilleures manufactures de France et d'Angleterre.

Abat-jours, corniches et Globes dorés et une variété de couvertures de table.

Toile cirée de 3 à 24 pieds de large sur 100 pieds de long, pour chambres et salles de dimensions quelconques.

Ils offrent tous ces articles aux plus bas prix du marché. J. D. DAMERON & Co, 1 sep—6f 186, rue Canal, bâtisse Touro

CONSULAT DE BELGIQUE.

ON désire avoir des nouvelles de M. Edouard Kumps, de Tournay, Belgique. S'il est à la Nouvelle Orléans, il est prié de passer au consulat. H. MEUGENS, Consul de Belgique, 31 août—10 31, rue Commune

EN VENTE A la Librairie Nouvelle. PROPAGANDE REPUBLICAINE.

Dix ans de Prison, par M. Bernard......50 cents
Mystères du 2 décembre 1851 par Magen......40 "
VICTOR HUGO à L. Bonaparte......20 "
Bonaparte par Chateaubriand......20 "
Le Baron de RATAPOIL, Sénateur......20 "
Les Hommes du coup du 2 décembre......10 "
Cases Bonaparte......[illegible]
Union contre le tyran, par Ledru Rollin......5 "
Le 2 décembre devant le CODE PENAL......25 "
Le Coup d'État, par X. Decrion......20 "
1 sept Rue de Chartres, No. 107.

Collège Commercial du Ballance. 109, rue du Canal.

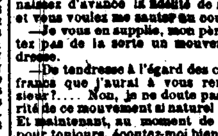

Le français, l'espagnol, l'italien, l'anglais, l'allemand, la géométrie, l'arpentage, la navigation, l'écriture, la sténographie, la tenue des livres, y sont enseignés par des professeurs distingués. De nouvelles classes seront ouvertes cette semaine. RUFUS DOLBEAR 1 sept 109, rue du Canal

Riz créole.....Riz créole.

40 BARILS riz créole, à vendre par TITUS, 1 sept No 75 rue de la Vieille Levée

Institution de Demoiselles, DIRIGÉE PAR Mme PARENT, Encoignure Dumaine et Remparts.

Les classes seront ouvertes LUNDI, 1er septembre. 30 août—1m

A LOUER—Maison et magasin No 40 rue de Chartres, livrables le 1er octobre prochain. S'adresser à L. & A. LE BEAU, 31 août—3 50 Passage de la Bourse

VIN rouge en caisses—200 caisses vin rouge, St-Julien, St-Estèphe, Margaux, Lafitte, Pomeral, Cantel et Château Larose. A vendre par HUG ROCHEREAU & Co, 31août—3 17 et 19 rue St-Louis

VIN rouge—25 barriques vin rouge St-Sauris; 25 do do de Darrie Margaux, A vendre par HUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St-Louis

VIN blanc—25 barils vin blanc Haut Sauterne, 70 caisses de Château Yquem, Bennes, à vendre par HUG ROCHEREAU & Co, 31 août—3 17 et 19 rue St-Louis

EAU-DE-VIE—15 1/2 J. B. Godard, Ph. Godard & Co, 20 1/2 do, Godard, 25 1/2 D. & C. Dupuy, 20 1/4 Castillon 1855. 10 1/2 Henry Marot & Co, fine champagne. 20 1/2 Réglas, Bernard & Co. 8 1/2 A. Bisant & Co. 2 1/2 et 10 1/2 G. Bernard & Co. 10 1/2 et 15 1/2 Ch. Rivière. 15 1/2 et 20 1/2 A. Cesses. 10 1/2 A. Sorrandel fils. 12 1/2 H. Baron & Co. 10 1/2 Labouillère. HUG. ROCHEREAU & Co. 31 août 17 et 19 St-Louis

POMMES DE TERRE—250 barils pommes de terre Mechanics de choix, de Louisville, en débarquement du S. W. Mellon.

OIGNONS—50 barils oignons blancs de choix et oignons rouges créoles.

FEVES—150 barils petites fèves blanches de marine, en magasin et à vendre.

FRUITS SECS—200 barils pommes du Nord séchées au soleil, et pêches du Nord.

[illegible]—20 barils pommes de l'Ouest passées à la liqueur. SEL—300 sacs sel gros et fin de Liverpool, en magasin.

FEVES—10 barils grosses fèves, attendues. POMMES DE TERRE—100 barils Mechanics, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZINA & Co., 9 août 88 rue Tchoupitoulas

Ecole des Arts et Métiers, De 7 heures à 9 heures du soir, Cours de mathématiques au 1er septembre, Rue Bourbon, No 101. Un tableau sera spécialement destiné aux Coupeurs, Tapissiers, Tailleurs, etc.

J'AI l'expérience que des ouvriers très capables se trouvent rebutés dans les travaux de leur état, faute de connaître les bases théoriques d'où ils doivent partir. Ils pourront désormais éviter leurs erreurs et faire leurs travaux avec plus d'aisance.

En plus est souvent le fruit d'une longue étude de l'ingénieur ; à l'exécution, c'est l'ouvrier qui indique les modifications à faire.

Il sera donc démontré aux ouvriers maçons, charpentiers, menuisiers, etc., la manière d'établir un devis sur un plan donné.

M. Picot a l'honneur de prévenir les jeunes gens qui se destinent au génie civil ou militaire, qu'il ouvre un cours spécial d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie, de trigonométrie.

Mais, les hommes de bonne foi conviennent que la connaissance théorique d'aucun autre se suffit pas.

M. Picot prendra l'engagement de conduire les élèves à l'application sur le terrain, lever les plans, le profil d'un ouvrage de fortification, routes, canaux, chemins de fer, etc., tracer des droites, les raccorder par des courbes, niveler le parcours, rapporter le nivellement, le calculer. 21 août—1m 15 sep

Dissolution de société.

LA société OAKEY & HAWKINS a été dissoute, le 15 du courant, par la mort de S. W. Oakey. G. S. HAWKINS, P. J. COCKBURN.

Les soussignés continueront les affaires de commission sous la raison OAKEY, HAWKINS & Co et régleront toutes les dettes de l'ancienne société Oakey & Hawkins. G. S. HAWKINS. 20 août—1m v et s P. J. COCKBURN.

EN VENTE *A LA LIBRAIRIE NOUVELLE,* 107........rue de Chartres........107

BALZAC—Les Petits Bourgeois, 3 vols. $1 50.
GONDRECOURT — Mémoires d'un vieux garçon, 3 vols. $1 50. J. TACON.

VIN ROUGE—300 caisses St-Julien et St-Estèphe Médoc, à vendre par X LAMBERT, 26 août 62, rue des Magasins

VIN BLANC—15 barils Haut Sauterne, 50 caisses do, à vendre par X LAMBERT, 26 août 62, rue des Magasins

ABSINTHE—50 caisses, E Pernod, 25 do, Sauvajot & Bresset. A vendre par X LAMBERT, 26 août 62, rue des Magasins

VIN ROUGE—110 barriques St-Julien Mouton ordinaire, 45 barriques St-Julien Médoc, pour familles, 25 do vieux do do, à vendre par 26 août X LAMBERT, 62, rue des Magasins

WHISKY—300 barils et demi barils whisky rectifié, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 26 août 38, rue Tchoupitoulas

BACON—25 boucauts de plats côtés et d'épaules de choix, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co 26 août 38, rue Tchoupitoulas

JAMBONS—50 tierçons jambons passés au sucre, à vendre par JOS. LANDIS & Co 26 août 38, Tchoupitoulas

CHANDELLES—1500 caisses, demi caisses et quarts caisses bougies de Phénix, marque Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 26 août 38, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—300 quarts et octaves eau-de-vie du pays, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 26 août 38 rue Tchoupitoulas

AMIDON—1500 caisses amidon perlé, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 26 août 38, rue Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—50 barils huile de choix, de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 26 août 38, rue Tchoupitoulas

Bibliothèques à Lettres.

MACHINES à copier, patentées, de A. Hall, en magasin et à vendre par R. M. BARLOW & Co, 24 juin 32, rue du Canal

Dr. SAMUEL REYNOLDS, [illegible]

GUÉRIT des CANCERS, la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCÈRES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps. [illegible]

BARLOW & SON, [illegible] Importateurs de Vins, [illegible]

[illegible]

GROS LOT, $50,000 !

Loterie de l'Alabama !

(AUTORISÉE PAR L'ÉTAT DE L'ALABAMA.) *Loterie de l'Académie Militaire du Sud*

CLASSE G.—Nouveau Plan. Pour être tirée publiquement dans la ville de Montgomery, Alabama, VENDREDI, 12 SEPTEMBRE 1856, sur le *PLAN DE LA LOTERIE DE LA HAVANE.* SAMUEL SWAN, Directeur.

Les lots s'élèvent à la somme de

$200,000!

Ils sont répartis d'après le magnifique plan suivant : 30,000 BILLETS SEULEMENT.

1 Lot de	$50,000,	soit		$50,000
1	do	20,000,	soit	20,000
1	do	15,000,	soit	15,000
1	do	10,000,	soit	10,000
1	do	5,000,	soit	5,000
1	do	3,000,	soit	3,000
1	do	2,000,	soit	2,000
1	do	1,000,	soit	1,000
20	do	500,	soit	10,000
100	do	200,	soit	22,000
100	do	200,	soit	20,000

APPROXIMATIONS :

4 Lots de	$400,	approx. de	$50,000,	soit $1,600
4	do	300,	do	20,000	1,200
4	do	250,	do	15,000	1,000
4	do	175,	do	10,000	700
4	do	150,	do	5,000	600
4	do	125,	do	4,000	500
4	do	100,	do	3,000	400
4	do	80,	do	2,000	320
4	do	60,	do	1,000	240
40	do	50,	do	500	2,000
400	do	20,	do	400	8,000
400	do	20,	do	200	8,000

1,060 lots s'élevant à $200,000

Billets entiers, $10—demi billets $5—Quart de billet—$2 50.

—Plan de la loterie :—

Les Nos 1 à 30,000, correspondant aux numéros imprimés sur des morceaux de papier séparés, sont enroulés d'un petit tube de ferblanc et mis dans une roue.

Les premiers 200 lots, imprimés et enroulés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont ensuite tournées. Un numéro est tiré de la roue des numéros et un lot est tiré en même temps de l'autre roue. Le numéro et le lot ainsi tirés sont déploiés, montrés au public et enregistrés par le commissaire. Le lot est placé en regard du numéro tiré. Cette opération continue jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent les numéros qui gagnent les 2000 premiers lots auront droit aux 200 lots d'approximations, d'après le plan.

☞Les directeurs, voulant que leurs loteries surpassent toutes les autres, présentent au public le meilleur plan qui n'ait jamais été offert sous le rapport du capital que des chances de gain.

☞Rappelez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein sans déduction.

☞Tous les lots de $1000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés, comme d'habitude, au bout de trente jours.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles. Les numéros gagnants seront transmis aux acheteurs aussitôt après le tirage.

☞Les billets gagnants sont payés au COMPTANT ou changés pour d'autres billets, à l'en des ferait le

☞Il ne faut pas tarder à transmettre les ordres pour les billets.

Les demandes de billets peuvent être adressées à S. SWAN & Co, Atlanta, Ga. S. SWAN, Montgomery, Ala. 29 août—vil. et camp.

Librairie Paya, 56, RUE DE CHARTRES.

REÇU par le Philadelphie :

Mme Louise Colet—Une histoire de soldat.
Paul Féval—Le Tueur de tigres.
Cuvillier Fleury—Voyages et voyageurs.
Hoffmann—Contes posthumes.
Autran—La Vie rurale.
Emile Souvestre—Les Clairières.
De Pontmartin—Contes d'un planteur de choux.
Ch. de Bernard—Gerfaut.
Alex. Dumas—Le Pérugin.
" Albert Durer.
" Ginevra.
Mlle Marguerite—Tramis.
Jahr—Médecine Homœopathique.
Ruette—Medico Homœopathiques.
Michelet—L'Oiseau.
Eug. Pelletan—Profession de foi.
" Heures de travail.
Raspail—Histoire de la santé.
Mme de Genlis—Mémoires.
Emile Souvestre—Souvenirs.
Eugène Sue—La Famille Jouffroy.
Moreau—Galerie historique de la Révolution française.
etc., etc., etc.

Un GRAND NOMBRE DE MORCEAUX DE MUSIQUE ET D'ALBUMS POUR 1856.

☞Le quatrième entretien de Lamartine, et les contemplations de Vor. Hugo sont à la disposition des souscripteurs. J. COPPENS & Co., 29 août 56, rue de Chartres.

Librairie Nouvelle.

107..........rue de Chartres..........107.

LES VIGNES DU SEIGNEUR, Poésies par C. Monselet. Un volume élégant, imprimé en rose..........25 sous. 29 août

En vente :

Le Jeunesse de Molière, 1 volume..........25 cents. Secrets de beauté de Diane de Poitiers, 1 vol. 25 cents. PAR LE BIBLIOPHILE JACOB. J. TACON, 29 août 107 rue de Chartres

EN débarquement du navire Victorine venant de Bordeaux : 20 caisses 1/2 boîtes petits pois de Melnasa & Co, 10 do Fromage de Roquefort. A vendre par RENAUD & TAMBOURY, 29 ct enc. Royale et St. Louis.

DIVERS—En magasin a vendre par les soussignés—
20 barriques vin rouge,
15 1/2 do vin blanc Haut Sauterne,
25 do vin rouge Médoc,
25 caisses vin rouge St-Julien,
50 do do Ch. Lafitte,
10 do do Château Margaux,
15 do do do Latour,
25 do do do Larose,
25 do do St-Estèphe 1er cru,
25 do do St-Emilion,
50 do vin blanc Château Guiraud,
25 do do Château d'Arche,
25 do do Haut Barsac,
25 do do Haut Sauterne,
25 do pâtes truffés assortis,
100 boîtes royans à l'huile,
10 caisses 1/2 boîtes sardines Rodel,
30 paniers extraits superfins de Bordeaux,
25 caisses liqueurs assorties,
10 1/2 vieux cognac,
25 caisses Kirsch vieux de Fernod,
100 paniers huile d'olive supérieure,
25 caisses pâte et gelée de Goyave,
400 1/2 boîtes truffes pures.
RENAUD & TAMBOURY, 29ct encoig. Royale et St Louis.

AVIS.

A dater du 15 août 1856, la société existant sous la raison commerciale de L. Perrot & Co est dissoute d'un commun accord. Notre sieur P. Cassnave reste chargé de la liquidation des affaires. L. PERROT, P. CASSNAVE, rue Royale, 202, encoig Ste Anne. Les personnes qui doivent à la maison sont priées de venir régler leur compte. 16 août—1m

LIBRAIRIE NOUVELLE, No 107, RUE DE CHARTRES. En vente à 25 sous le volume, INGENUE, Roman en cinq volumes, par A. Dumas.

INSTITUTION De Mme Vve Charles d'Aquin, RUE DAUPHINE, 71, ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

CETTE institution qui avait été fermée pour cause d'absence de la directrice, se rouvrira au local indiqué lundi prochain, 25 août.

La respectabilité bien connue de cette maison d'éducation et les excellentes élèves qu'elle a formées sont les garanties qu'elle offre aux parens pour l'avenir de leurs enfants.

☞Il y aura un cours spécial pour les dames et les demoiselles, fait par une demoiselle graduée de la Sorbonne. 15 août—1m

LE soussigné ayant, depuis le 20 de juillet dernier, pris en société monsieur Joaquin Pujol de Mallorca et son fils aîné Salvador, continuera les affaires de commission sous la raison de PRATS, PUJOL & Co, rue Conti, encoignure passage de la Bourse. Nouvelle-Orléans, 15 août 1856. 15 août JOSE PRATS.

EN débarquement du navire Victorine, de Bordeaux :
24 barriques vin rouge Haut Talence, 1852,
12 do do St-Estèphe Médoc vieux,
8 do do Graves, pour familles,
20 demi do do do,
15 do do vin blanc Sauterne,
150 caisses vin rouge C C La Mission, 1848,
27 do do Cos d'Estournel, 1848,
21 do do Margaux, 1848.
A vendre par LOUIS F. MAXENT, 9 août 50, rue Toulouse

EN débarquement du navire Victorine, venant de Bordeaux :
50 barriques bon vin rouge, pour familles,
5 do vin rouge, extra vieux,
150 caisses vieux vin rouge, diverses marques,
200 do vin rouge au-dessus de l'ordinaire,
25 do fraises de la nouvelle récolte,
25 do fruits au jus assortis,
20 do pruneaux.
A vendre par O VALETON & Co, 9 août 28, rue Tchoupitoulas

LIQUEURS du pays—500 barils whiskey rectifié; 200 barils eau-de-vie et genièvre, à vendre par 9 août O VALETON & Co, 28, Tchoupitoulas

SARDINE—10,000 demi boîtes; 5,000 quarts de boîtes. A vendre par O VALETON & Co, 9 août 28, rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Victorine, venant de Bordeaux :
100 barriques vin rouge ordinaire,
10 1/2 eau de vie Rochelle Boyer,
10 1/2 do do,
15 1/2 cognac Cocy Père & fils 1848 4me preuv.
20 1/2 15 1/2 do do 1848 4me do
10 1/2 do Achille Petit 1850 1re do
10 1/2 do do 1850 2me do
10 1/2, 20 1/2 do do 1848 3me do
10 caisses Cordiales Guillemet Fils ainé,
A vendre par C. CAVAROC & Co 9 août 144, Royale

EN débarquement du navire Victorine de Bordeaux :
1 caisse de mariabes,
1 do de champignons,
A vendre par QUEYROUZE & LAMBERDORFF 9 août 15 et 25 St Louis

EN débarquement du navire Victorine, venant de Bordeaux : 15 1/2 pipes vieille eau de vie de Cognac, Gabarit, 1842 ; 20 barriques vin Mandervand, 4 do de vieux P. Lombard. A vendre par TH. CAPITAINE, 9 août 13, Tchoupitoulas

EN débarquement du navire "Victorine" de Bordeaux :
150 paniers véritable Pipeaux d'Angers, qualité supérieure ;
5 caisses de 50 pots moutarde diaphane, "Tardy & Moncamp ;"
2 caisses véritables saucissons de Lyon ;
12 caisses Royans à l'huile, en demi et quart de boîtes ;
5 caisses essence de tomates ;
20 caisses liqueurs à l'huile, sans arêtes, de la marque "Bonnetard de Nantes," nouveau système de préparation, à vendre par HENRY VALETON, 9 août 50 St-Louis.

DIVERS en magasin, à vendre par le soussigné— 40 barriques vin rouge bon ordinaire pour familles ;
15 1/2 do do de
150 caisses vin rouge et blanc diverses marques ;
50 do Chocolatine ;
100 do Vermouth de Noilly Prat & Cie ;
15 do Fruits à l'eau-de-vie Lafaurie ;
30 do Moutarde de Marseille ;
25 do Sardines Philippe, grandes et 1/2 bouteilles ;
20 do Champagne Moët Royal, grandes et 1/2 do ;
20 caisses sardines Nantaises 1/2 et 1/4 boîtes.
TH. CAPITAINE, 9 août 13 Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Victorine, de Bordeaux :
[illegible] boîtes petits pois,
[illegible] fromages de Roquefort,
[illegible] champignons,
[illegible] truffes,
[illegible] pâtés assortis, truffés,
A vendre par RENAUD & TAMBOURY, enc. Royale et St Louis

Eaux d'Abita.

L'HOTEL de ces célèbres sources d'Abita sera ouvert le 6 mai et dirigé par M. James Wall, ancien directeur du Louisiana Hotel. On peut obtenir des renseignements à la Pharmacie de M. James Syme, encoignure des rues Canal et Carondelet, à la Nlle Orléans, où l'on vend l'eau d'Abita en baril ou en damejeanne, aux prix que demande le propriétaire. J. S. BOSSIÈRE, Sources d'Abita, Covington, Lne. 10 mai—

SOURCES DE BLADON, *DANS L'ALABAMA.*

MM. CONNOR & WOOTEN, propriétaires de ces délicieuses eaux minérales, situées dans une partie saine du bois de pin, à quatre milles à l'ouest de la rivière Tombigbee et soixante milles au nord de Mobile, ont introduit dernièrement de grandes améliorations dans leur établissement. Ils sont prêts à recevoir les voyageurs, qui y trouveront tout le confort désirable. Un bon maître d'hôtel et des domestiques attentifs venant de la ville ont été engagés, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour rendre un séjour chez eux agréable sous tous les rapports.

Les propriétaires savent qu'il leur est inutile de s'étendre longuement sur la vertu de ces eaux. Le public connaît depuis longtemps l'analyse qu'en a faite le professeur— et les personnes qui y ont eu recours les ont rendues célèbres. Les trois sources, l'Alcaline, la Source Blanche et la Source de Vichy, ont chacune leur avantage, et comme boisson alcaline acidulées, elles sont, selon l'expression du Dr Riddell, "sans rivales dans le Sud, et bien qu'il y en ait qui contiennent plus de matières minérales, elles ne leur cèdent guère sous le rapport de la salubrité." De nombreuses cures extraordinaires viennent à l'appui de cette assertion.

Des voitures et des chevaux sont constamment à la disposition des passagers et des pensionnaires.

L'agent des propriétaires à la Nouvelle Orléans est M. T. B. SMITH, no 12, rue de la Nouvelle Levée. 7 juin—3m

EXCURSIONS De l'autre côté du Lac.

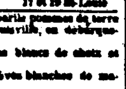

L'élégant bateau à vapeur ARROW, à basse pression, capitaine Chamberlain, partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, pour Mandeville, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée des chars de 9 heures du matin, jusqu'à nouvel ordre, à partir de vendredi, 18 du courant. Le but est de mettre les personnes à même d'aller voir leurs familles et de fournir à ceux qui le désirent l'occasion de jouir, pendant quelques jours, de la brise du Lac.

Le Arrow reviendra de Mandeville, le même jour, à temps pour les chars de 4 1/2 heures.

N. B. Ces excursions ne dérangent en rien les voyages réguliers du bateau annoncés dans une autre partie du journal.

Prix du billet..........................$1
" du dîner..........................50 cts.
16 juil—

Avis de société.

LA société de I. HOBBS & Co, composée de I. Hobbs, Omer Gaillard et Robt. B. Aucoin, est expirée par limitation de contrat. L'un ou l'autre des associés se servira du nom de la société pour la liquidation. OMER GAILLARD, ROBT. B. AUCOIN.

LES soussignés ont formé une société en commandite et continueront les affaires en gros de bottes, souliers et chapeaux, sous la raison de ROBT. B. AUCOIN, par acte passé pardevant T. Guyol, notaire. ROBT. B. AUCOIN, OMER GAILLARD, 14 août—1m associé en commandite

Avis.

LE soussigné donne avis au public qu'en conséquence du transfert des Bureaux de la Douane dans le local en construction, et destiné, dans l'intérêt de ses clients, tenir son Bureau de Courtage aussi rapproché que possible du centre de l'administration, il l'a transféré rue Clinton No. 2, troisième porte après l'encoignure Douane, où il continuera, comme par le passé, à donner tout son temps et son attention aux affaires qui lui seront confiées. 5 août—1m F. LE GARDEUR.

ON désire prendre à loyer une femme de couleur comme gardienne d'enfants. On donnerait la préférence à une créole. S'adresser au No 33, rue Chartres. 29 juil—

Résidence dans la rue de l'Esplanade A VENDRE.

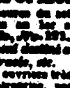

UNE jolie et agréable résidence, à deux étages, avec cuisine, dépendances, écurie, etc., située au coin des rues Esplanade et Dorgenois.

La propriété a 75 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 150 pieds de face et de profondeur à la rue Dorgenois. S'adresser sur les lieux ou à JOHN E. HOLLAND, 1 août à la Sixième Cour de District.

Restaurant de l'Univers, Rue Condé, No 49.

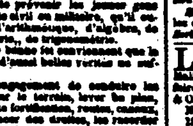

Le public est respectueusement informé qu'on vient d'ouvrir, rue Condé, No 49, un restaurant dans le genre français. Les propriétaires de cet établissement ne négligeront rien pour mériter la confiance du public; les amateurs de bonne chère y trouveront toujours les mets les plus recherchés, et les vins les plus exquis. Leurs prix sont également des plus modérés.

Il y a au premier un salon pour réunion de familles et d'amis. 1 août—1m

ABONNEMENT.

Le Monde Littéraire,

REVUE périodique illustrée, des lettres, des sciences, des arts et des lettres.

La rédaction quotidienne du Monde Littéraire est confiée à des écrivains éminents, au nombre desquels on peut citer Mery—Leon Gozlan—Th. Gautier—Alf. Karr—X. B. Saintine—Marie Aycard—Albéric Second—Alf. Bouquet, &c., &c.

Cette publication donne comme prime et dans chaque supplément du prix—par série de deux numéros, une suite d'ouvrages importants magnifiquement illustrés et dans le genre de nos plus grands écrivains modernes.

Prix de l'Abonnement :

$5 PAR AN y compris les primes.

On souscrit chez VOR HEBERT & CIE, 8août 149, rue de Chartres

Godchaux Frères, 107 et 109 rue Vieille Levée,

VIENNENT de recevoir par les steamers Philadelphia, Star of the West, et les navires Miss Nelson, Far West, Vicksburg et Westminster de New-York,
16 caisses casimirs unis,
10 do do fantaisie,
15 do casimirs unis,
12 do do noirs,
10 do do fantaisie,
15 do draps bleus et noirs.

Un assortiment des plus variés d'habillemens confectionnés pour l'automne et l'hiver.

200 caisses chapeaux laine noire et blanche. Les acheteurs trouveront un très grand choix de cet article, expressément fait pour notre marché et offert aux prix les plus réduits. 16 août

M. ALLUARD

A L'HONNEUR d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans que, cédant à de nombreuses demandes, il quitte la ville pour quelques mois, qu'il passera dans diverses paroisses de la Louisiane, où son aide sera sollicitée.

M. et Mme Alluard profitent de cette occasion pour remercier le public du bienveillant patronage qui leur a été accordé jusqu'ici, et ils en espèrent la continuation à leur retour en ville, retour qu'ils feront annoncer par les journaux. 31 juillet

SUCRE—1100 caisses sucre blanc, jaune et brut de la Havane, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co 16 août 74, rue des Magasins

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de Regalias, Media Regalias, Princesas, Millars, &c &c, constamment en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co. 16 août 74, rue des Magasins

RHUM de la Jamaïque—50 pipes rhum supérieur de la Jamaïque, importé directement, en douane et à vendre par S. DE VISSER & Co. 16 août 74, rue des Magasins

RHUM de Cuba—25 pipes rhum de Cuba, qualité supérieure, en débarquement de la goëlette Mazr, venant de Matanzas, à vendre par S. DE VISSER & Co 16 août 74, rue des Magasins

CAFÉ—400 sacs café supérieur de la Havane et de la Jamaïque, en magasin et à vendre par S. DE VISSER & Co 16 août 74, rue des Magasins

SUCRE DE LA HAVANE—1212 caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en débarquement du brick Wm Clark et de la goëlette Montagu, venant de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 16 août 30, Vieille Levée

Avis aux habitans.

LE soussigné offre à vendre un fort beau lot de cotonnade 6/4 du pays à 30 pour cent au-dessous du prix de revient. U. LAROUSSINI, maison Rouge, No 1, 21 juin près du marché aux legumes

A VENDRE par les soussignés et en magasin : 160 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille, provenant du navire New England, de Bordeaux ;

1200 caisses vins divers, de cru et ordinaire.

—Constamment en main—

Un grand assortiment de groceries, conserves alimentaires et comestibles de tous genres, en bonne qualité et offerts à des prix très modérés.

Ils attendent incessamment, par le navire Victorine, capitaine Moury, de Bordeaux : 60 caisses fruits assortis à l'eau-de-vie. Et par le navire Helen A. Miller, de Bordeaux : 160 barriques bon vin rouge pour famille. S'adresser à BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Enc. Moreau et Mandeville, 3me district. 1 août

Propriété de valeur à vendre, A BROWNSVILLE (TEXAS.)

LE soussigné, propriétaire du restaurant de Victor (à Brownsville) si favorablement connu dans tout le pays, désire vendre l'établissement pour cause de départ.

Le restaurant fait de bonnes affaires ; on ne le vend que pour cause d'affaires de famille, en Europe.

La personne ou les personnes qui désirent entreprendre ce genre de commerce, ne sauraient trouver une meilleure occasion de placer avantageusement leur argent. L'établissement sera vendu avec ou sans le mobilier et le fonds. Le tout vaut de $10,000 à $12,000. Le terrain a 100 pieds sur 150.

On donnera les meilleurs titres.

Conditions, comptant ou à un très court crédit, avec bonne garantie. 15 juil—3m VICTOR HAUSSLAUER.

Littell, Payan & Carhart, ENTREPOT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,

115 et 130, *rue Duane, entre Church et Broadway New-York,* MANUFACTURE, 309 et 311, BROAD STREET, NEWARK, N. J. et THOMAS C. PAYAN & Co, 74, *rue du Canal,* Nlle-Orléans (Lne.) JOHN C. LITTELL, THOMAS C. PAYAN, THOMAS F. CARHART. 2 juil

AVIS.

LE soussigné a associé aujourd'hui à ses affaires, M. Emile Collon. La raison sociale sera dorénavant U. LAROUSSINI & CO. Nlle-Orléans, 1er août 1856. 2sout—1m U. LAROUSSINI.

VINS rouges—30 barriques vin rouge de Bordeaux, St Julien Médoc, 20 barriq. vin rouge, St Estèphe et St Emilion ; 20 do do supérieur, Cantenac Médoc, 20 do do Vve Mondon, Pauillac, 20 do do de vins fins, Chat. Lafitte, Pauillac 20 do do de Bergasse. A vendre à bas prix pour clore des consignations par HY VALETON, 8 août 50, St-Louis

Fil de fer à bouteilles.

1000 LIVRES fil de fer Nos 22, 23, 24, 25, 26, à vendre aux prix courant par B NAUTRÉ & Co, 29 rue Condé 5 juin

MADAME TURNER, No. 180 rue du Canal,

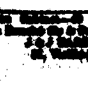

AYANT fait beaucoup de commandes en France, sera à même d'offrir aux dames, en automne, un fort assortiment de belles marchandises, comprenant : Articles de mode de Paris, chapeaux, rubans, fleurs artificielles, plumes et coiffures, manteaux et mantelets du dernier genre ; broderies importées directement des fabriques de Nancy. Presque toutes ces marchandises seront des nouveautés. 15 juil—jusq nov.

Demande de Professeur.

ON demande, dans une famille, à la campagne, à cinq petites distances de la Nouvelle-Orléans, sur le fleuve, un professeur capable d'enseigner le français et l'anglais. Il recevra un bon salaire. On exige de lui les meilleures recommandations. S'adresser à la boîte B, 125, et faire connaître le nom, les références et le salaire qu'on demande. 30 août—

CHAMPAGNE—[illegible] Heidsieck Charles Heidsieck—17 pipes en débarquement de la barque Victorine de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIÉ, 31 et 33, rue Gravier

---

AVIS.

LA Cour de Troisième Juge de Paix, à l'encoignure des rues Douane et Passage de la Bourse, est maintenant ouverte.

Les heures du bureau sont de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi et de 4 à 6 heures. 30 juil—1m JOHN W. ANDREWS

Pension bourgeoise.

LA soussignée annonce respectueusement au public qu'elle a ouvert un pension bourgeoise au coin des rues Chartres et St Louis, où elle est prête à recevoir les étrangers et ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage.

Les appartements sont bien aérés. La table sera pourvue de tout ce que fournira le marché.

Les conditions sont libérales. Mme. HERDON, Hotel Cincinnati 17 juil—3m encoignure Chartres et St Louis

COGNAC, VINS, &c.—1 demi pipes Cognac pale Champagne Vineyard Propr. 4me preuve.
15 quarts Cognac pale, do do do,
15 huitièmes do do do do,
2 demi do brun do do,
4 quarts do do do do,
4 huitièmes do do do do,
10 do Vieux Cognac Embay.
12 barriques vin blanc Sauterne.
90 caisses de 12 bout. vin rouge Wm. Morton Margaux
25 do de 24 1/2 do do do do.
17 do de 12 do do do Larose,
6 do de 24 1/2 do do do do,
12 balles 30 000 ch. bouchons fins pointus,
7 do 10,000 do do No 5 sacs de 600.
10 do 10,000 do do No 7 do.
1 do 8,000 do bouchons mi-longs,
En débarquement du navire Victorine, de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN, 12 août 29, rue St Louis.

EN débarquement du navire Victorine, de Bordeaux—40 barriques vin rouge Quinzac 1854,
6 do do grand vin St Estèphe Médoc 1851,
6 do do grand vin St Laurent Médoc 1851,
16 quarts pipe vieux Cognac Hy Bellon 1841,
16 caisses fruits au jus assortis, de Teyssonneau, Jr.
10 caisses moutarde de Tardy & Moncamp, à bouchage diaphane.
A vendre par B. TALAMON, 11 août 181, rue Royale

INSTITUTION A. DARROT.

184 rue *Toulouse, entre Bourgogne & Remparts*

CETTE institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A Darrot, ex professeur aux Écoles publiques et au collège Audubon depuis sa fondation.

Les classes seront ouvertes à dater du 2 Juin, de 8½ à 3 heures et de 4½ à 6 heures du soir. 30mai—

Eaux minérales.

100 DOUZAINES EAU CONGRESS des sources Congress, de MM. Clarke & Wise à Saratoga.

10 barils EAU DE BLUE LICK.
20 do EAU D'ABITA.
10 do EAU DE BLADON.

Reçus tout récemment et à vendre par SYME, Pharmacien et marchand de produits chimiques, encoignure Canal et Carondelet, Nouvelle Orléans 13 août—1m

Orfèvrerie de table.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de couverts et autres objets pour le service de table, en

ALFENIDE

Et en Galvanoplastie perfectionnée. T. TACON, 8aout 107, rue de Chartres

HORACE HARRY.

186..................RUE DU CAMP..................186

Annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'il s'est décidé à vendre au PRIX COUTANT, toutes ses marchandises de printemps et d'été. Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches feront

D'excellents marchés.

Une réduction de 30 pour cent sera faite sur les articles suivants :

Robes barège à raies satin et unis.
Robes organdi et jaconat français.
Mousselines suisse, de l'Inde et Nansou,
Barège uni et bon teint,
Lénons, anglais, français et américains,
Ginghams lustrés et brillantines françaises,
Robes batiste fil à dessins,
Robes mousseline et dentelle brodée,
Cotons et Toiles 10/4 et 12/4 pour draps,
Toiles d'Irlande, linge de table, nattes, &c. &c

Un grand et très bel assortiment de broderies, cols et collerettes, valenciennes.

Cols Rachel en valenciennes,

Cols mousseline valenciennes et jaconat.

Bandes brodées, Mouchoirs, &c., &c.

16 juin HORACE HARRY, 186 rue du Camp

Sardines ! Sardines !

30 c. de 200/4 de boîtes sardines à l'huile de Nantes,
50 do 100/2 do do do do.
50 do 100/2 do do do do.
A vendre par LANATA FRERES, 11 at 9 et 11 Jefferson.

BOITES A SOUPES, soupes et divers autres articles de Paris, à vendre par LEON PIERRE & Cie. 14 juin 41, rue de Chartres

WHISKY rectifié—250 barils, à vendre par E J. HART & Co, 7 août 77 et 79 rue Tchoupitoulas

WHISKEY MAGNOLIA de Pike—50 boucauts, à vendre par E. J. HART & Co, 7 août 77 et 79 rue Tchoupitoulas

LE soussigné offre à vendre à des conditions libérales, les marchandises suivantes en débarquement de la barque Frederick Leaning, de Philadelphie :
12 caisses cotonnade Ripka, nouveau patron,
4 do do Log Cabin,
4 do Plaid Linsey,
20 do Moleton couleurs assorties,
10 do Indiennes assorties,
20 do Cotons blancs 7/8 et 8/4,
4 do Gingas coton,
10 balles couvertures blanches et couleurs
LOUIS DUCOURNAU, 5 août 25, rue de Chartres

ATTENDU par les derniers arrivages du Nord— Un assortiment complet de Staple and Fancy Goods. LOUIS DUCOURNAU, 5 août 25, rue de Chartres

A LOUER—Deux magasins bien situés, l'un en briques à trois étages, en voie de construction, au No 3, rue Front Levée, entre Canal et Crossman, en face du débarcadère des bateaux à vapeur.

Le second, à un étage, en briques, situé à l'encoignure Sud-ouest des rues Front et Gravier, traversant à la rue Fulton. Il y a installations pour un café.

Ces deux magasins seront livrés le 1er septembre prochain. S'adresser à LABORDE & XIQUES, No. 30, Nile Levee, en face de Natchez Alley. 5a

A VENDRE en débarquement des navires Robert et Medelberg :
12 do gentiane, do
20 do sardines en 1/2 boites,
5 do champignons en 1/2 boîtes,
5 do truffes,
2 do petits pois,
1 do haricots verts,
2 do fraises,
A vendre par SOTHENE THOMAS 15 juil 9 Gravier

Dr L. DUPERRON, dentiste, Rue Royale, No 88.

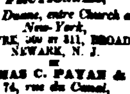

Prévient ses clients ainsi que le public en général, qu'on vient d'ouvrir de toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait les pièces dites à succion, c'est-à-dire sans crochets ni ressorts, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients.

PROVISIONS.

PROVISIONS—750 barils mess M. O. et prime porc 20 tierçons jambons au sucre, 25 boucauts plats côtés et épaules fumées, 50 boucauts bœuf, 150 barils et barillets lard frequaille, 2,000 livres viandes salées, 10 barils reins, 75 do bœuf, en magasin et à vendre par WHITE & DUPERE, 29déc 36 & 37 Vieille Levée

CHANGEMENT DE DOMICILE. **SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,** Encoignure Chartres et St-Louis, No 136,

EDMOND DUFORESTIER & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main à leur nouvel établissement déjà bien connu sous le nom de "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix du marché, parce qu'ils le confectionnent eux-mêmes tous leurs articles.

Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvrières qu'il emploient. 28 fév

Bains de la rue Conti, Entre les rues Bourbon et Dauphine. TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissemens les plus confortables de ce genre et le public y rencontrera toujours la propreté la plus grande comme les soins les plus empressés.

☞On trouvera en tout temps des Bains de vapeurs dans cet établissement, qui pouvoit également des bains à domicile. 28 mars—1m

Marchandises nouvelles POUR L'ÉTÉ, LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres. Importateurs de confections pour hommes, jeunes gens et enfants.

NOUS avons l'honneur de faire savoir au public et aux familles de la Nouvelle-Orléans que nous avons reçu par les derniers arrivages de France et par ceux du Nord :

Notre assortiment de confections d'été, pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant tout les derniers genres. LAGAY & LECANU, 11 av 36, rue de Chartres

MARCHANDISES pour le Mexique.—En Douane 30 balles imperiales,
10 balles indiennes assorties,
8 do indiennes bleues,
20 do toile de Russie pour drap,
5 do châles couleur, imprimés,
20 caisses coton en pelotes et en bobines.

Également—Un assortiment de plaidilas, britannias, crocs, coteplilas, cortales, bretañas et divers autres articles pour le marché du Mexique, débarqués tout récemment et à vendre par O. B. GRAHAM, 8juil—3m No. 26, rue Gravier.

MEUBLES. MEUBLES. Entrepôt du Sud, CHAS. J. STEWART, 3 mars—1an 171 et 173, rue du Canal.

VINS vieux en caisses—Premiers crus—175 caisses vin rouge château d'Arsac Médoc, 1844,
35 caisses vin rouge St-Estèphe Médoc, 1844,
10 do do do 1846,
10 do do St-Julien, 1841,
200 do do do, pour familles,
25 do do St-Estèphe pour do,
40 do do vin blanc Haut Preignac, 1847,
60 do do Haut Sauterne vieux,
A vendre par FAURES & NORMAN, 19 août 33 et 35, rue Royale

PETITS POIS—En débarquement de la Victorine, venant de Bordeaux— 5 caisses contenant chacune 100 demi boîtes petits pois de la marque de Nas. Maillan & Co, de Bordeaux A vendre par FAURES & NORMAN, 19 août 33 et 35 rue Royale

PRUNEAUX reçus par les derniers arrivages— 15 caisses de 24 pochons pruneaux, 16 do 12 do do. A vendre par FAURES & NORMAN, 19 août 33 et 35, rue Royale

CHAMPAGNE—25 paniers champagne Heidsieck Piper, en grandes et demi bouteilles, A vendre par FAURES & NORMAN, 19 août 33 et 35, rue Royale

THÉS—Reçu de Philadelphie tout récemment— 5 caisses thé vert extra fin Imperial, 5 do thé noir do Pouchong Wuard, 4 do do Oolong, 2 do do English breakfast. A vendre par FAURES & NORMAN, 19 août 33 et 35, rue Royale

ABSINTHE SUISSE—50 caisses absinthe suisse, 1re qualité, de Yersin à Locoultre, 25 caisses Kirsch de do. A vendre par FAURES & NORMAN, 19 août 33 et 35, rue Royale

EN magasin et à vendre par les soussignés : 500 caisses vin blanc Haut Sauterne. C. CAVAROC & Co, 19 août—10f 144 rue Royale

VIN pour familles—4 barriques vieux vin rouge, en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & Co, 18 juin 28 rue Tchoupitoulas

A Louer.

Le magasin No. 47, rue des Magasins. S'adresser à BERNARD TURPIN, 30 juill No 47 rue des Magasins.